

**Unité bi-départementale
Calvados - Manche**

Caen, le 15 septembre 2022

Nos réf. : 2022-14-464

Affaire suivie par : Charlotte BOURGAULT
charlotte.bourgault@developpement-durable.gouv.fr
Tél. : 02.50.01.85.56

Objet : Instruction du dossier de réexamen IED

Monsieur le directeur,

En application de l'article R515-71 du code de l'environnement, vous avez adressé à l'inspection des installations classées un rapport relatif au réexamen des activités incluses dans le périmètre IED de votre établissement SARP Industries, situé Rue de la Darse à Blainville-sur-Orne. Ce réexamen a été déclenché par la parution des conclusions sur les meilleures techniques disponibles (MTD) pour le secteur du traitement des déchets (WT), par décision d'exécution n° 2018/1147 publiée le 17 août 2018.

Vu la non-conformité que vous avez identifiée par rapport à la MTD 1 « mise en place d'un système de management environnemental (SME) », vous vous êtes engagé à mettre en place un SME en même temps que le renouvellement de la certification ISO 14001 du pôle Normandie Grand Ouest c'est-à-dire **avant la fin du mois de février 2023**.

En outre, votre installation est considérée en mesure de respecter les autres MTD qui lui sont applicables et en particulier la MTD 19 portant sur les émissions dans l'eau. En effet, les stockages de déchets conditionnés et l'alvéole compacteur sont situés dans un hall couvert et les chargements et déchargements se font sur une zone étanche équipée d'une rétention. L'ensemble du site est situé sur une plateforme imperméable. Les eaux pluviales qui ruissellent sur la plateforme sont collectées séparément des eaux de toiture et dirigées vers un débourbeur/déshuileur. Les éventuels déversements accidentels sont collectés dans les rétentions puis pompés et envoyés dans des centres habilités.

Au vu de ces éléments, il apparaît que votre installation, exploitée conformément aux prescriptions réglementaires applicables, respecte les meilleures techniques disponibles décrites dans le BREF WT. L'arrêté préfectoral actuel régissant votre site ne nécessite pas d'actualisation à ce stade.

Je vous prie d'agréer, monsieur le directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Préfet et par subdélégation,
le chef adjoint du service risques

**Monsieur le directeur
SARP Industries
Rue de la Darse
14550 Blainville-sur-Orne**

Olivier LAGNEAUX